

Déclaration des performances

SOM 1320600837 / RPC / 2013-06-30

1. Code d'identification unique du produit type

Le code unique de votre produit figure sur l'étiquette collée à l'intérieur, sur la lame finale.

Etanchéité à l'eau
Résistance au vent
Perméabilité à l'air

	Année 2013	SOM	
	EN13241-1	SOM 1221200837	1
	Porte enroulable		
	Etanchéité à l'eau		1
	Résistance à la charge due au vent		3
	Coefficient thermique (W/m²K)		89/10
	Perméabilité à l'air		0

N° d'identification unique de votre produit

2. Eléments d'identification du produit de construction

Porte Enroulable

3. Usage prévu

Donner un accès sûr à des marchandises et véhicules accompagnés ou conduits par des personnes dans des locaux industriels commerciaux, publiques ou résidentiels.

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant

Soprofen Marssac SARL

ZA LA Pelbousquié

F – 81 150 Marssac sur Tarn

5. Nom et adresse de contact du mandataire

Non applicable

6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Système 3

7. Identification de l'organisme notifié, tâche et certificats délivrés pour les produits couverts par une norme harmonisée

Laboratoire d'essais CSTB de Grenoble

8. Cas des produits couverts par une évaluation technique européenne

Non applicable

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Étanchéité à l'eau	Voir point 1	NF EN 13241-1 :2003 + A1 : 2011
Dégagement de substances dangereuses	NPD	
Résistance à la charge due au vent	Voir point 1	
Perméabilité à l'air	Voir point 1	
Ouverture en toute sécurité (pour les portes à déplacement vertical)	Réussite	
Résistance mécanique et stabilité	Réussite	
Efforts de fonctionnement (pour les portes motorisées)	Réussite	
Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	Non requis	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

M Marc Burger, Président

